



## CONDITIONS GENERALES DE VENTES SEMINAIRES

Les présentes conditions générales de vente s'engagent à faire respecter les règles de paiement applicables au sein de notre société.

### 1° DEVIS ET COMMANDES : CONDITIONS DE RÈGLEMENT

Il est toujours établi afin de déterminer les besoins de la clientèle, un devis qui est soit remis, soit adressé au client en double exemplaire.

Toute commande ne sera définitivement acceptée par le Moulin d'Orgeval que par la remise ou le retour de l'un des exemplaires du devis revêtu de la mention " Bon pour accord " et signé du client accompagné d'un acompte égal à 40% du montant TTC de la commande le jour de la réservation et de la signature des présentes CGV..

Le devis n'est pas une option, seul le versement effectif d'arrhes et la signature du devis constitueront une réservation.

10 jours avant le séminaire, il vous appartiendra de verser le complément de notre prestation à hauteur de 80%. A défaut la réservation sera annulée. Le solde sera à régler à réception de facture.

A titre exceptionnel, en accord avec notre société, le paiement du solde pourra être effectué en totalité dans un délai maximum de 30 jours à réception de la facture.

Toutes dérogations à ces conditions devront faire l'objet d'un accord écrit avec la direction et tout retard de règlement entraînera une majoration de 2% par mois.

En cas de contestation, le tribunal de Commerce de Versailles est seul compétent.

### 2° MODALITÉS DES PRESTATIONS :

L'heure du début du séminaire devra être donnée dans un délai de 15 jours ouvrables précédant celui-ci ainsi que le nombre de personnes devant y assister.

Les indications fournies devront être confirmées par écrit le jour même, soit par télécopie, soit par e-mail.

En cas de défection dans les participants, c'est le nombre de participants annoncé 6 JOURS OUVRABLES AVANT qui sera facturé.

### 3° CONDITIONS D'ANNULATION

En cas d'annulation, obligatoirement écrite, totale ou partielle de la réservation, les sommes suivantes nous sont dues à titre d'indemnité :

Plus de 60 jours avant la prestation, le montant des arrhes à savoir 40% ; entre 30 et 60 jours avant la prestation 50% du montant TTC du devis ; entre 10 et 30 jours avant la prestation 80% du montant TTC du devis et enfin à moins de 10 jours de la prestation 100% du montant TTC du devis.

La Direction vous remercie

Monsieur/Madame :

Société :

Séminaire du :

Fait à :

Le :

Site [www.moulindorgeval.com](http://www.moulindorgeval.com) - Mail [contact@moulindorgeval.com](mailto:contact@moulindorgeval.com)

200 Rue de l'Abbaye 78630 Orgeval • Tél:+33 (0)139758574 • Fax:+33 (0) 139754852  
SAS au capital 38 417,15€ - RCS Versailles B 542 073 093